



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA  
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

## **La Compagnie d'assurance Trisura Garantie demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2020**

Toronto, 2 février 2020 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la Compagnie d'assurance Trisura Garantie (Trisura Garantie) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de Trisura Garantie aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale pour sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts.

De plus, cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC, y compris les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« À Trisura, les courtiers sont nos clients, et leur réussite est absolument prioritaire pour nous. Ils comptent sur notre aide pour fournir un excellent service et trouver des solutions qui répondent aux besoins de leurs clients. Nous sommes fiers de renouveler notre soutien financier et de participer, cette année encore, au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière. Les objectifs de ce programme vont dans le même sens que nos objectifs, et l'ACAC joue un rôle de soutien essentiel auprès des courtiers d'un océan à l'autre, » indique Chris Sekine, président et chef de la direction de Trisura.

Le chef de la direction de l'ACAC, Peter Braid, ajoute : « Trisura a décidé de distribuer ses produits uniquement par l'intermédiaire du réseau de courtage, ce qui témoigne de la valeur importante que les courtiers ajoutent à l'expérience du client. Nous apprécions grandement le renouvellement de ce soutien financier. »

### **À propos de Trisura Garantie**

La Compagnie d'assurance Trisura Garantie (Trisura Garantie) est une société canadienne de cautionnement et d'assurance spécialisée ayant des bureaux partout au Canada. Elle propose des solutions personnalisées et une expertise par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers triés sur le volet. Trisura Garantie jouit d'une position unique pour gérer les risques du marché canadien en fournissant des cautionnements commerciaux, des cautionnements de contrat et des cautionnements pour promoteurs immobiliers. Elle fournit également l'assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, l'assurance contre les détournements et l'assurance de la responsabilité professionnelle, y compris l'assurance multimédia et l'assurance contre les cyberrisques, ainsi que des produits de garantie.

Trisura Garantie est une filiale de Trisura Group Ltd. (Groupe Trisura), fournisseur d'assurance spécialisée de premier plan qui exerce des activités à l'échelle internationale dans les segments de marché suivants : cautionnement, solutions de gestion des risques, assurance d'entreprise et réassurance. Le Groupe Trisura possède trois principales filiales sous réglementation fédérale : Compagnie d'assurance Trisura Garantie, Trisura International Insurance Ltd. et Trisura Specialty Insurance Company. Le Groupe Trisura est coté à la Bourse de Toronto sous le symbole « TSU ».

### **À propos de l'ACAC**

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications

Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 160 ou [dbegin@ibac.ca](mailto:dbegin@ibac.ca)

[www.ibac.ca](http://www.ibac.ca)